

26/03/2019

## Communiqué **DE PRESSE**



**CPME 71**  
SAÔNE-ET-LOIRE

### **Charte e-commerce : un premier pas pour mettre fin à la politique du pot de terre contre le pot de fer**

La CPME représente ce matin les TPE/PME françaises en tant que signataire de la charte des acteurs du e-commerce, co-construite sous la houlette efficace du Secrétaire d'Etat chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi.

« L'objectif est, explique Yves TOITOT – Président Commerce CPME 71, "d'assurer les conditions d'une relation équilibrée, transparente et loyale entre les plateformes de vente en ligne et les TPE-PME". En clair, faire en sorte de limiter la politique du pot de terre contre le pot de fer ».

« Les TPE-PME utilisant les plateformes signataires, poursuit-il, seront notamment en capacité de mieux comprendre le classement commercial utilisé, d'obtenir une explication et de contester en cas de déréfèrement et de se défendre en cas de contrefaçon. Autant d'engagements, souligne Yves TOITOT, pris de manière volontaire par les plateformes signataires (Cdiscount ; Conforama ; eBay ; Fnac Darty ; La Redoute ; Le Bon coin ; Mano Mano ; Rakuten).

Surprenant qu'Ali Baba et Amazon, associés à la démarche, aient finalement choisi de ne pas s'engager. Comme si la transparence leur faisait peur, ironique le Président Commerce ».